

## MAIRIE DE MAVILLY-MANDELOT

### séance du 9 février 2015

L'an deux mil quinze, le neuf février à 20 h 00 les membres du Conseil Municipal de la commune de MAVILLY-MANDELOT, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Thierry LAINE, Maire,

Etaient présents Mesdames Martine PINTE, Béatrice FINOT, Annick GERARD, Messieurs Sylvain BRUCHARD, Guy DROMARD, Régis MARLET, Alain GAGNEPAIN, Cyril JACOTOT, Alexander COLLEY,

Etait absent : Monsieur Alain DUCHESNE

#### ***Pont du Tacot :***

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil l'importance de la remise en état de la pile du pont du Tacot. Les travaux sont estimés, selon un premier devis à 7 080.07 € HT soit TTC 8 496.08 €. Monsieur le Maire a demandé une subvention sur la réserve parlementaire au Sénateur. Cette aide pourrait être de 50 % du montant des travaux.

#### ***Contrat de l'ATSEM, Me MACKO***

Depuis 2008 Madame MACKO, ATSEM, à deux contrats, l'un en tant qu'agent d'animation et l'autre en tant qu'agent technique. Afin de pouvoir se mettre en conformité avec les statuts de la fonction publique, ces deux contrats seront clôturés et remplacés par un seul et unique contrat avec l'accord de l'intéressée.

#### ***Plan de zonage pour l'assainissement de la commune. (délib 06-2015)***

Monsieur le Maire explique que le SPANC à Beaune est intervenu sur la commune afin de faire le schéma directeur d'assainissement de la commune.

Il rappelle également que le décret d'application n° 94-469 du 3 juin 1994 de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 rend les communes responsables de la qualité des rejets d'eaux usées dans le milieu naturel.

C'est pourquoi que toute agglomération a pour obligation de délimiter sur l'ensemble de son territoire "bâti et à bâtir" les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif.

Mavilly-Mandelot étant une commune trop éparpillée pour envisager du collectif, le Conseil, après délibération, décide à l'unanimité d'opter pour de l'assainissement non collectif.

Les propriétaires dépourvus d'assainissement sont dans l'obligation de l'installer. Pour les personnes qui ont déjà un assainissement, l'obligation de mises aux normes se fera en cas de vente de la maison.

#### ***Bois et terrains d'Alexis DROMARD***

La famille Alexis DROMARD a proposé de vendre à la commune l'ensemble de ses terrains pour la somme de 175 000 €, contre une proposition de la mairie de 120 000 €. Un accord a été trouvé sur le montant de 125 000 € accepté par le Conseil.

L'étude de financement est en cours.

#### ***E-bourgogne : la télétransmission des actes administratifs (délib 07-2015)***

Il est rappelé que depuis quelques années, internet est devenu un moyen d'échange considérable. Le courrier, la comptabilité, les budgets, les délibérations, l'état civil, tous document administratif ou pas passe par internet.

La préfecture a mis en place un système sécurisé avec e-bourgogne pour la transmission de tous les documents, importants d'une commune (délibérations, contrats, arrêtés...)

Après délibération, le Conseil accepte d'adhérer à ce service pour toutes les transmissions administratives, autorise le Maire à signer la convention, dit que l'abonnement sera inscrit au budget primitif 2015

#### ***Voirie 2015***

Après délibération, le Conseil décide de refaire la cour Canet à Mandelot. Le Maire est chargé de demander des devis pour la réalisation de ces travaux

#### ***Vente de bois parcelle ZE 5 sur les perres***

Une proposition d'achat sur la parcelle ZE 5 a été faite à la commune par droit de préférence.

Le Conseil à l'unanimité n'est pas favorable à cet achat. Monsieur le Maire est chargé de répondre à Maître CHICHE, notaire dans ce sens.

#### **ONF**

A la suite de la présentation d'aménagement forestier par Monsieur DAKNOFF et Madame RANDRIAMANANTENA lors du dernier conseil municipal, le garde forestier a fait une proposition de travaux à réaliser sur la forêt.

Monsieur le Maire, demande à la commission bois de réaliser un tableau avec la possibilité de rentabilité suite aux travaux.

#### **Opération nettoyage de la nature :**

Madame Martine PINTE est chargée d'organiser une matinée de ramassage des débris laissés dans la nature, avec les habitants et les enfants. La date retenue est le samedi 18 avril 2015.

### Tour de gardes pour les élections départementales

Les élections départementales auront lieu le 22 et 29 mars prochain. Comme pour toutes élections des tours de gardes sont organisés :

22 mars 2015

29 mars 2015

8 h - 10 h Me Annick GERARD/M. Thierry LAINE	8 h - 10 h Me Martine PINTE/M. Thierry LAINE
10 h - 12 h M Alain GAGNEPAIN/M Régis MARLET	10 h - 12 h M Alain GAGNEPAIN/M Régis MARLET
12 h - 14 h M Sylvain BRUCHARD/M Cyril JACOTOT	12 h - 14 h M Sylvain BRUCHARD/M Cyril JACOTOT
14 h - 16 h M Alain DUCHESNE/M Guy DROMARD	14 h - 16 h M Alain DUCHESNE/M Guy DROMARD
16 h - 18 h Me Béatrice FINOT/Me Martine PINTE	16 h - 18 h Me Béatrice FINOT/Me Annick GERARD

### Avancement des travaux

Le chantier avance bien, différents travaux supplémentaires ont été engendrés, tel que l'accès extérieur pour la chaufferie.

Les radiateurs récupérés dans le bâtiment seront vendus.

Le pré fabriqué est très abîmé et les fenêtres seront à remplacer. Opérations à prévoir.

### Ralentisseur pour la "Grande rue"

Monsieur DROMARD rencontre différents professionnels pour étudier l'installation soit de radars pédagogiques, soit de ralentisseurs, soit de coussin berlinois etc... afin que les véhicules ralentissent bien au niveau de l'école et de la place de l'église.

### PLU

L'enquête publique est terminée. Beaucoup de demandes ont été formulées et sont à l'étude

Prochain Conseil 9 mars 2015

Fin de la séance à 23 h 15